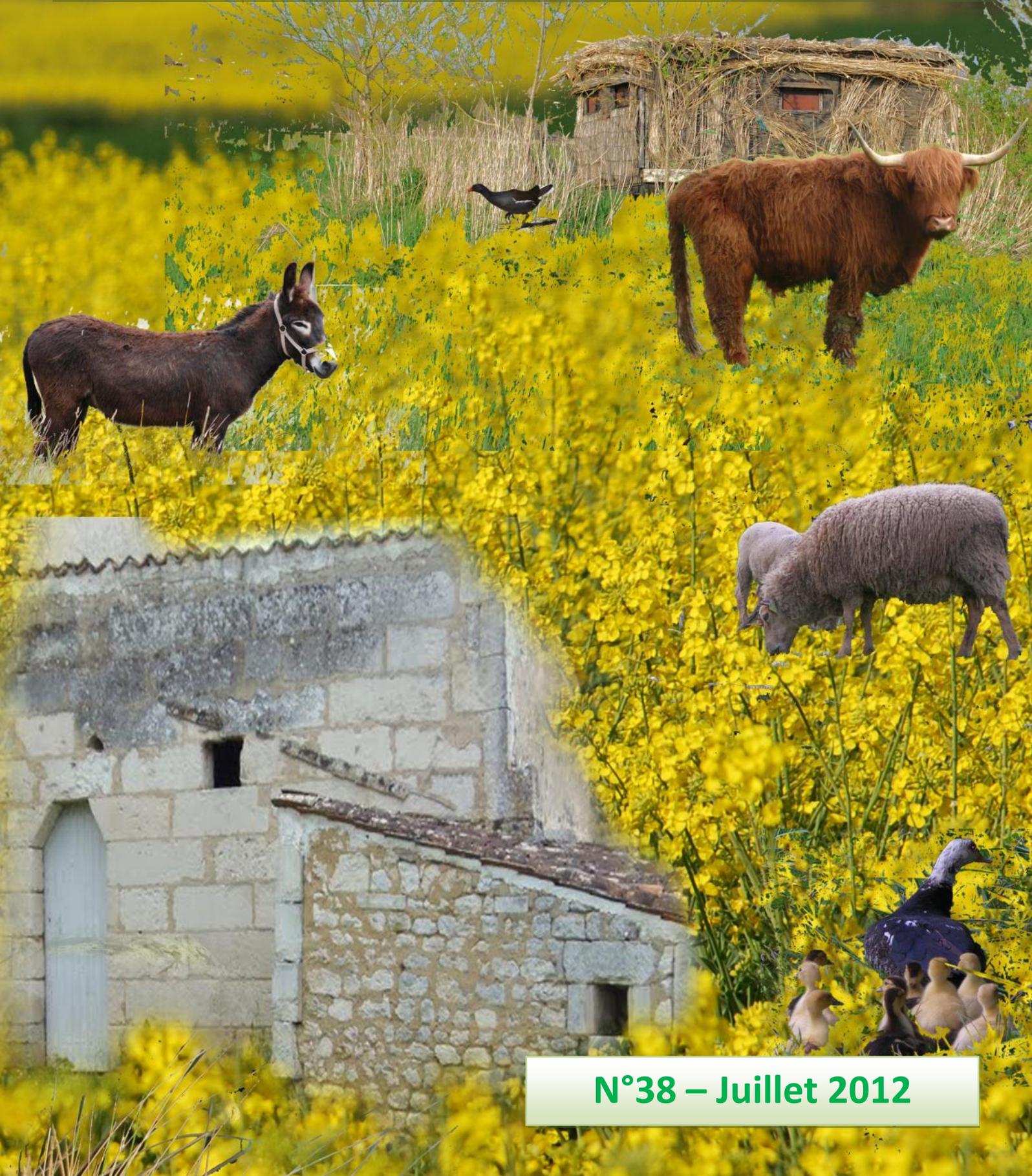


# COURCOURY

*Bulletin d'Informations Communales*



**N°38 – Juillet 2012**

## Le mot du Maire

Chers (es) administré(es)

Après un printemps bien pluvieux, vous allez pouvoir parcourir le n°38 du Bulletin Municipal.

Vous y trouverez diverses informations concernant la vie de la commune, et, pourrez notamment prendre connaissance de l'avancée des projets en cours suite au vote du budget.

Au mois de février, ont débuté les travaux de construction de la nouvelle cuisine de l'école, dont la chronologie sera relatée dans ce journal. En plus d'une mise aux normes de sécurité devenue obligatoire, ce projet est en adéquation avec notre politique d'investissements pour le maintien d'une école de qualité sur la Commune ce qui nous a amenés à avoir une réflexion d'ensemble (cuisine, chauffage, entrée de l'école...). A l'heure où beaucoup de communes rurales ont des difficultés à maintenir leurs classes, nous avons œuvré pour le maintien de l'école grâce au Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la Commune de LES GONDS ; nous ne pouvons que souhaiter de plus nombreuses inscriptions pour mieux consolider les effectifs actuels.

La disponibilité du logement d'instituteurs va permettre d'installer la bibliothèque dans un local aux dimensions appréciables. Un aménagement plus large et plus confortable apportera espace et bien-être à tous les usagers.

L'important projet de réhabilitation et de sécurisation du centre bourg et de la RD128 se poursuit. Ce travail de longue haleine entre les élus du Conseil Général et de Courcoury devrait aboutir dans les années à venir à une mise en valeur de notre belle commune.

L'animation permanente générée par les nombreuses associations locales avec la participation active des Courcourais et Courcouraises, est bien sûr, encouragée et soutenue par la Municipalité. N'oublions pas non plus l'aide des fidèles bénévoles des communes voisines et amies. Une programmation d'activités pour ces prochaines semaines et les mois à venir vous est proposée, (expositions, fêtes du 14 juillet, de l'OIE, de la Seugne, du Patrimoine, Nettoyons La nature...).

En mon nom personnel et au nom des membres du Conseil Municipal, je souhaite que cette période de vacances estivales apporte à tous la quiétude et le repos.

Je réitère mon invitation à venir partager et profiter ensemble dans la joie de ces différentes animations fédératrices et créatrices de liens et d'échanges au sein de notre commune dynamique, attractive où il fait bon vivre.

Bon été, et bonnes vacances à tous.



Le Maire,

Eric BIGOT

## Edito

**Cher(e)s ami(e)s de Courcoury,**

**Trois couleurs et souvent une devise, tels sont les emblèmes républicains qui animent la façade de nos mairies. Ces emblèmes ne sont pas des décors mais des symboles porteurs de messages. Un détour par l'histoire peut nous éclairer sur le sens de ces messages.**

**Le drapeau tricolore, adopté dès 1789 sous forme d'une cocarde, se compose du blanc, couleur de la monarchie, encadré du bleu et du rouge, couleurs de la ville de Paris. C'est une manière d'affirmer la fin de l'absolutisme royal et l'avènement d'un nouveau régime où le peuple exerce un contrôle sur les décisions par l'intermédiaire de ses représentants.**

**Après la Révolution de 1848, la II<sup>ème</sup> République ajoute la devise: « Liberté, Egalité, Fraternité » sur la partie blanche du drapeau national. C'est rappeler que tous les citoyens français naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les privilèges de l'ancien régime sont abolis. Mais la devise républicaine va plus loin en ajoutant: Fraternité. La fraternité est une exigence difficile. Elle implique au minimum: accueil de l'autre, solidarité et justice sociale.**

**C'est donc cet idéal de la République qui s'inscrit sur la façade de nos mairies afin de guider chaque citoyen.**

**La Commission Bulletin d'informations**

Bulletin d'Informations Communales  
JUILLET 2012

Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle :

K.BARON-BRUMAUD – J.BESSONNET – E.BIGOT – A.BOISSINOT  
– M.BOUTINON – J.DEGUIL – M.FARGEOT – L.GILLARD –  
JM.KELLER – K. LE HOANG – C.MOREAU – J.RUI –  
G.VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

C.BABIN – R.BIGOT – Ch.et Cl. BOISSINOT – C.D.C. DU PAYS  
SANTON – F.DROUILLARD – C.GOIZIN – D.MEUNIER – JM  
MELLIER – K.QUERE – P.ROUILLE – G.SIMON

ISSN - 1265 731 X

N°38

Tirage : 370 Exemplaires

# Sommaire du numéro 38



## Informations Municipales

- › Mémo Utile **p.04**
- › Résultat des Elections **p.05**
- › Comptes rendus des réunions du Conseil **p.06**
- › Deviens Jeune Pompier **p.07**
- › Point sur les projets en cours **p.08**



## Infos pratiques

- › Cambriolages **p.11**
- › Disque Bleu / Ethylotest **p.12**
- › Aide aux primo-accédants **p.13**
- › Rénovation Logements Anciens **p.14**



## L'écho des Marais

- › Ecureuils aux Prades **p.15**



## Notre clin d'œil historique

- › Calvaires **p.16**
- › Documents Anciens **p.17**
- › Cartes Postales d'Antan **p.18**



## La vie au quotidien

- › État-civil **p.19**
- › Noël enfants / Repas CCAS **p.20**
- › Vœux / Bordeaux Saintes **p.21**
- › 8 mai / Réception officielle au Portugal **p.22**
- › Balades de la Seugne **p.23**
- › Vie de l'école **p.24**
- › rapport DDEN **p.26**



## Vie associative et acteurs de la vie sociale

- › Annuaire des associations **p.27**
- › Articles des Associations et Paroisse **p.28**



## Et encore

- › Eh Ben Asteur **p.46**
- › A table ! / Jeux **p.47**
- › Les commerces et artisans **p.50**
- › Résultat des Jeux **p.51**



Réalisations et Projets - p.8



Aire de l'Eau Vive - p.10



Faune de la Prairie – p.15



Balades de la Seugne – p.23



## **MEMO UTILE**

### **Heures d'ouverture de la Mairie :**

Lundi : 09h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 13h00 – 18h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

### **Permanence des Elus :**

Lundi : 09h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mme BARON-BRUMAUD Kim,  
3<sup>ème</sup> Adjointe

Mardi : 13h30 – 18h30, sur rendez-vous :  
M. BIGOT Eric, Maire

Jedi : 09h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mme BARBAUD Françoise,  
1<sup>ère</sup> Adjointe

Vendredi : 10h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
Mr BESSONNET Joseph,  
2<sup>ème</sup> Adjoint

Samedi : 10h00 – 12h00, sur rendez-vous :  
M. BIGOT Eric, Maire

### **En cas d'urgences :**

Tél : 05.46.93.18.23  
Portable : 06.13.47.56.31

### **Pour contacter la Mairie :**

Téléphone :

05 46 93 18 23

Courriel : courcoury@mairie17.com

Site Internet :

www.ville-courcoury.fr

### **Permanence de l'Assistante Sociale :**

Tous les mardis de 14H00 à 16H00 - Uniquement sur rendez-vous - tél : 05.46.92.38.38

### **Liste des Assistantes Maternelles Agréées :**

Maryam LAGRIFFOUL, 8 rue des Obiers, Le Bourg, 05.46.92.23.09

Nelly MONNEAU, 4 rue de la Forge, Chez Fruger, 05.46.91.15.36

Laurence BALCEREK, 2a rue de la Passée, Chez Deschamps, 05.46.74.63.26

Carole DANARD, 7 Route de Corcosse, Chez Gallet, 05.46.91.15.12 / 06.63.84.23.75.



### **Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :**

Les mercredis de 16H30 à 18H30

les jeudis de 16H30 à 18H30

les samedis de 10H00 à 12H00

**RESULTATS ELECTION PRESIDENTIELLE 2012****Résultats du 1er tour**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	544		
Abstentions	79	14,52 %	
Votants	465	<b>85,48 %</b>	
Blancs ou nuls	19	3,49 %	4,09 %
Exprimés	446	81,99 %	95,91 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Eva JOLY	9	2,02 %
Mme Marine LE PEN	92	20,63 %
<b>M. Nicolas SARKOZY</b>	<b>102</b>	<b>22,87 %</b>
M. Jean-Luc MÉLENCHON	50	11,21 %
M. Philippe POUTOU	6	1,35 %
Mme Nathalie ARTHAUD	0	0,00 %
M. Jacques CHEMINADE	2	0,45 %
M. François BAYROU	43	9,64 %
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	23	5,16 %
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>119</b>	<b>26,68 %</b>

**Résultats du 2ème tour**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	544		
Abstentions	90	16,54 %	
Votants	454	<b>83,46 %</b>	
Blancs ou nuls	39	7,17 %	8,59 %
Exprimés	415	76,29 %	91,41 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>231</b>	<b>55,66 %</b>
M. Nicolas SARKOZY	184	44,34 %

*En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00%*

**RESULTATS ELECTIONS LEGISLATIVES 2012****Résultats du 1er tour**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	540		
Abstentions	189	35,00 %	
Votants	351	<b>65,00 %</b>	
Blancs ou nuls	10	1,85 %	2,85 %
Exprimés	341	63,15 %	97,15 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Stéphane TRIFILETTI (VEC)	6	1,76 %
Mme Joëlle DE CORTE (ECO)	4	1,17 %
M. Pierre MAUDOUX (CEN)	9	2,64 %
Mme Agnès KLIEWER (FN)	58	17,01 %
<b>Mme Catherine QUERE (SOC)</b>	<b>141</b>	<b>41,35 %</b>
Mme Michelle CARMOUSE (FG)	26	7,62 %
M. Serge MAUPOUET (DVG)	4	1,17 %
M. Alexandre KIKOLSKI (EXG)	1	0,29 %
M. Hugues AUVRAY (DVD)	2	0,59 %
<b>M. Frédéric NEVEU (UMP)</b>	<b>89</b>	<b>26,10 %</b>
Mme Esther WILLER (DVD)	1	0,29 %

**Résultats du 2ème tour**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	540		
Abstentions	219	40,56 %	
Votants	321	<b>59,44 %</b>	
Blancs ou nuls	22	4,07 %	6,85 %
Exprimés	299	55,37 %	93,15 %

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
<b>Mme Catherine QUERE (SOC)</b>	<b>180</b>	<b>60,20 %</b>
M. Frédéric NEVEU (UMP)	119	39,80 %

*En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00%*



## **RESUME DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**RAPPEL IMPORTANT :** *Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa).*

*Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet :*

*[www.ville-courcoury.fr](http://www.ville-courcoury.fr)*

### **Séance du 20 décembre 2011**

#### **Décision Modificative**

Lors du vote du budget 2011, l'article 66111 intitulé « intérêts réglés à l'échéance », prévoyait 4428€. Afin de régler les dernières échéances, il convient de procéder à un virement reçu du chapitre « dépenses imprévues ».

*Pour à l'unanimité.*

#### **Reprise de l'éclairage public « Chez Deschamps »**

Des travaux de reprise d'éclairage public ont eu lieu en 2010 au lieu-dit « Chez Deschamps » par le SDEER. Le coût total des travaux s'élève à 24607,94€ dont 50% sont à la charge de la commune (12303,97€). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention.

#### **Convention de mutualisation des moyens matériels et humains entre la commune de LES GONDS et la commune de COURCOURY**

A l'initiative des deux maires, il est proposé une convention de mutualisation des moyens matériels et humains afin de maîtriser les coûts de fonctionnement de chacune des deux communes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention.

#### **Tarif location Maison de la Seugne**

Monsieur le Maire propose d'établir un tarif pour les locations de la Maison de la Seugne inférieures ou égales à une durée de 4 heures. Le tarif proposé est de 20€ par heure d'occupation de la salle. Au-delà de cette durée, le tarif habituel de location sera appliqué. Pour, à l'unanimité.

#### **Fournisseur de matériel bureautique**

Dans un souci d'économie, il est proposé de changer de fournisseur concernant le matériel de bureautique de la Commune. Pour, à l'unanimité.

#### **Libéralisation des droits de plantation**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité la motion s'opposant à la libéralisation des droits de plantation de vignes sur tout le territoire de l'Union européenne.

#### **Transfert de personnel et Modification du tableau des effectifs**

Dans le cadre du transfert de la compétence Education à la Communauté de Communes, au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'agent de cantine ne fera plus partie des effectifs de la commune de Courcoury mais de ceux de la Communauté de Communes. Ce transfert implique une modification du tableau des effectifs de la Commune. *Pour, à l'unanimité.*

#### **Questions diverses**

Le Maire félicite l'équipe pour l'efficacité de la mise en application du plan de sauvegarde lors de l'avis d'alerte pour la tempête reçu de la Préfecture.

### **Séance du 30 janvier 2012**

#### **Acquisition d'un terrain**

La Mairie a exercé son droit de préemption sur une parcelle privée (terrain AO 39 sis dans Le Bourg), dans le but de réaménager l'espace public communal pour un montant 24 475€. Les frais de notaire s'élèvent par conséquent à 1400€. Pour l'acquisition : 11, Contre : 2 et Abstention : 1

#### **Remboursement de frais aux agents techniques**

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des conseillers la prise en charge par la commune d'une visite médicale dans le cadre du Permis C (permis poids lourd).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le remboursement de 33€ aux agents techniques concernés.

#### **Modification du règlement de la salle des fêtes**

Afin de mettre en application le tri sélectif des déchets ménagers à la salle des fêtes, des conteneurs et des sacs jaunes seront mis à la disposition des locataires. Le règlement de la salle des fêtes a été modifié dans ce sens. Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

- Suite à l'accident de Chermignac, les conditions de ramassage des ordures ont été revues. Les camions de collecte ne devront plus faire de « marche arrière », huit voies sont concernées à Courcoury. Les élus travaillent à trouver des solutions.

- Plan Aire école : Les collèges et lycées de Saintes cèdent une partie de leurs parcs informatiques. Les écoles intéressées avec l'appui des Municipalités ont pu bénéficier de ce matériel. La directrice de l'école de Courcoury a demandé 5 postes, qui lui ont été attribués.

- Le Maire informe les conseillers de la future dissolution du SIVOS, suite au transfert de la compétence Education à la CDC du Pays Santon.

### **Séance du 19 mars 2012**

#### **Adoption du compte administratif exercice 2011**

Le Maire ne peut légalement présenter les comptes de la Commune, il a donc quitté la séance. Kim BARON BRUMAUD, adjointe au Maire, expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2011. Après en avoir délibéré, le Conseil adopte

à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	259 639.63	330 402.80
Recettes	273 865.31	577 809.24
Excédent	14 225.68	247 406.44
Déficit	-	-

#### **Adoption du compte de gestion 2011**

*M. le Maire réintègre la séance.*

Le Conseil municipal déclare que le compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part, pour à l'unanimité.

#### **Affectation du Résultat**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2012 le résultat comme suit :

- excédent de fonctionnement reporté : 247 406.44 €
- excédent d'investissement reporté : 14 225.68 €

#### **Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales**

Après en avoir délibéré, le conseil décide de voter une augmentation de 0,5% des taxes directes locales à taux constant (sauf pour le foncier non-bâti) comme suit :

	Taux année 2011	Taux année 2012	Bases	Produit
Taxe Habitation	11.42	11.48	602 115	72 255
Foncier Bâti	20.73	20.84	405 518	87 465
Foncier Non Bâti	50.17	50.17	44 076	22 476
			<b>Total</b>	<b>182 196</b>

Pour : 13 et Contre : 1

#### **Budget primitif de l'année 2012**

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2012 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	499 429.62	499 429.62
Fonctionnement	677 646.81	677 646.81
<b>TOTAL</b>	<b>1 177 076.43</b>	<b>1 177 076.43</b>

#### **Dissolution du SIVOS**

Suite au transfert de la compétence Education à la Communauté de Communes du Pays Santon, le SIVOS Courcoury-Les Gonds n'a plus lieu d'exister. Les membres du SIVOS ont approuvé sa dissolution en décidant de reverser l'excédent à chaque commune au prorata du nombre d'élèves, conformément à l'article 7 du règlement du SIVOS.



- Pour Les Gonds : 3 257,30€
  - Pour Courcoury : 1 279,66€
- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la dissolution du SIVOS Courcoury-Les Gonds.

**Demande de subvention bibliothèque** - Dans le cadre du déménagement de la bibliothèque municipale, dans un local plus spacieux et plus fonctionnel, le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer une demande de subvention auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt, destinée au nouvel aménagement intérieur.

#### Versement des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil une répartition des subventions versées aux associations, comme suit :

*(Les conseillers qui adhèrent à une association sont exclus du vote)*

Les pêcheurs d'anguilles de la Seugne : 60€

L'ADL17 : 65€

Association de Parents d'élèves : 1000€

La Pibole : 300€

#### Questions diverses

Le Maire fait un point sur l'avancée des travaux de la cuisine scolaire. Les fermes et les liteaux sont posés. Le forage est prévu pour cette semaine.

Un conseiller fait part d'une réclamation qui lui a été rapportée concernant le panneau « SENS INTERDIT » installé Rue du Port : certains usagers ne le respecteraient pas.

Monsieur le Maire informe qu'un arrêté municipal a été pris lors de la mise en place de cette nouvelle signalisation, le code de la route doit donc être respecté.

La représentante au Conseil d'école fait un résumé de celui-ci : les résultats des évaluations ont été bons dans l'ensemble, différentes demandes pédagogiques ont été faites par les directrices.

#### Séance du 18 avril 2012

#### **Contrat d'assurance « groupe » du centre de gestion**

Le Maire propose le renouvellement du contrat

d'assurance « groupe » auprès du Centre de Gestion pour l'ensemble des salariés communaux. Pour à l'unanimité

#### **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques**

Le Maire expose les modifications des statuts de ce Syndicat et demande au Conseil de les approuver. Pour, à l'unanimité

#### **Modification des statuts du syndicat des eaux**

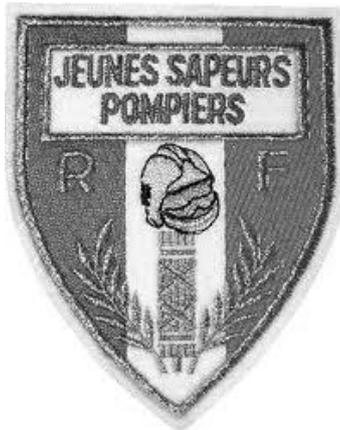
Le Maire expose les modifications des statuts de ce Syndicat et demande au Conseil de les approuver. Pour, à l'unanimité

#### Questions diverses

- En remplacement de Françoise Barbaud, Nadia Mercier a été nommée par l'ensemble des conseillers pour représenter la Mairie de Courcoury lors des réunions du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage.

- Une demande d'intervention a été transmise au SAS pour la restauration du calvaire à côté de l'église, la murette située derrière l'église ainsi que la façade de la salle des fêtes (ancien prieuré).

\*\*\*\*\*



## **DEVIENS JEUNE SAPEUR-POMPIER !**

*Tu as entre 13 ans<sup>1/2</sup> et 14 ans<sup>1/2</sup> à la rentrée ? Les pompiers de Saintes te proposent de suivre une formation de trois ans pour devenir jeune sapeur-pompier.*

**L'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Charente Maritime met en place à Saintes une formation pour les jeunes de 14 à 17 ans qui souhaiteraient devenir jeune sapeur-pompier. Cette démarche, nouvelle sur notre territoire, résulte des nombreuses demandes des adolescents qui ont découvert le centre de secours lors des Portes Ouvertes.**

**Objectif de la formation** : faire découvrir le métier aux jeunes et susciter des vocations. Elle aura lieu tous les samedis matins de 8h à 12h30. Lors de ces demi-journées, les lauréats recevront un enseignement axé sur les exercices incendie, le secourisme, les sauvetages, le sport et les disciplines théoriques. Chaque année, ils seront évalués pour accéder au niveau supérieur. A l'issue de la formation qui dure trois ans, un examen final appelé « Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers » devra être réussi pour devenir Sapeur-pompier avec plus de facilité et plus rapidement partir en intervention. La formation est ainsi une option supplémentaire pour qui veut devenir pompier professionnel ou militaire.

**Le nombre de places étant limité (une quinzaine au total), l'association organise une présélection début juillet. Les candidats doivent se soumettre à des épreuves écrites de mathématiques et de français, des tests sportifs (natation, corde, endurance cardio-respiratoire) et à un entretien individuel de formation. Les candidatures sont à déposer avant le 1<sup>er</sup> juin. Le coût de la formation est de 75 € par an.**

#### **Renseignements et inscriptions :**

Formulaire d'inscription téléchargeable sur [www.adjsp17.fr](http://www.adjsp17.fr) ou sur [www.sdis17.fr](http://www.sdis17.fr).  
Renseignements au 05.46.23.89.08 ou [adjsp17@sdis.fr](mailto:adjsp17@sdis.fr)



## **POINT SUR LES PROJETS EN COURS**

### **1 – NOTRE ECOLE**

- **Cuisine scolaire**

Les ouvriers sont à pied d'œuvre depuis quelques mois. Chacun pourra suivre l'évolution de cette réalisation au cours des prochaines semaines. La mise en service pour la rentrée scolaire de septembre 2012 demeure l'objectif fixé par le conseil municipal.

Aujourd'hui le montant des différentes subventions demandées est connu : participation du Conseil Général pour 38 500.00 €, interventions de l'état (DETR) pour 29 000.00 € et du Conseil Régional pour 30 000.00 €. Le restant dû (27 500 € HT) est à la charge de notre commune. Ces travaux ont entraîné quelques perturbations que chacun a accepté en changeant quelques habitudes pour le bien-être de nos jeunes.





- **Le chauffage :**

Le système de chauffage du groupe scolaire changera à partir du mois d'octobre. Celui-ci en géothermie tiendra compte des exigences du développement durable et des économies d'énergie.

Coût de ce chauffage : 62 809.00 €

Subventions accordées : Etat (DETR) : 18 200.00 €  
Conseil Général 17 : 9 493.00 €  
Conseil Régional : 18 294.00 €

Reste à charge Commune : 16 822.00 €



*Forage : profondeur de 28 mètres et eau à 14°C*

- **Nouvelle ENTREE de l'ECOLE et de la BIBLIOTHEQUE**



*Nouvelle entrée de l'Ecole*

*Nouvelle entrée de la future Bibliothèque Municipale*





- **Accueil périscolaire**  
Pendant les vacances d'hiver, les huisseries et les peintures de la garderie ont été refaites comme prévu au budget communal.
- **Transfert de la compétence Education** en totalité à la Communauté de Communes du Pays Santon

### 2 – SECURITE

- **Aménagement sécuritaire de la Départementale « Chez Berne »/ « Chez Fruger »**  
Il ne reste plus que les peintures au sol à réaliser à ce jour.
- **Plan de Sauvegarde Communal**  
Une mise à jour des listes d'habitants est effectuée par la Mairie en vue de la révision du Plan de Sauvegarde Communal.
- **Aménagement Centre Bourg / Parking Ecole / Sécurité / Ecole**  
Depuis décembre, les élus travaillent sur la finalisation du projet. Des éléments nouveaux contraignent la commune à faire des acquisitions foncières pour la réalisation de bassins de rétention. Néanmoins, le projet devrait être terminé pour la fin de cette année.

### 3 – ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et CADRE DE VIE

- **L'Aire de pique-nique « l'Eau Vive »**  
L'aire de pique-nique se finalise par la mise en place de tables de pique-nique et de poubelles. Dans les prochains mois le parcours de santé sera opérationnel.



- **Entretien de la voirie**  
Suite aux différentes intempéries, des travaux importants d'entretien ont été nécessaires.
- **Tri sélectif**  
Mise en place du tri sélectif dans le cadre de l'utilisation des bâtiments communaux : Ecole – Salle Associative – Salle des Fêtes – Mairie – Bâtiments Techniques
- **Concours des Maisons fleuries**  
Mise en place par la Commission « Fleurissement / Cadre de Vie » d'un concours des maisons fleuries ouvert aux habitants de la Commune.
- **Concours des Villages Fleuris**  
Comme chaque année, la Commune s'est inscrite au Concours des Villages Fleuris.
- **Nettoyons la Nature**  
Comme chaque année, la Municipalité s'inscrit dans ce projet de nettoyer la nature.

### 4 – ENTRETIEN ET REPARATIONS DE NOS BATIMENTS COMMUNAUX

- **Bibliothèque**  
Peinture de l'ancien logement de l'institutrice qui sera prochainement réhabilité en Bibliothèque Municipale



### **CAMBRIOLAGES : RESTEZ VIGILANTS !**



*Dans la région, les modes opératoires des cambrioleurs ont été identifiés. La plupart d'entre eux ne s'intéressent qu'au numéraire et aux bijoux.*

Depuis plusieurs mois, les services de gendarmerie et de police ont mesuré une augmentation du nombre de cambriolages dans la région. Quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation. De nombreux cambriolages sont en effet commis pendant la journée, alors que vous êtes au travail, parti(e) faire des courses ou en congés.

Sur la Charente-Maritime, la plupart des cambriolages sont effectués selon le même mode opératoire. Les voleurs agissent de préférence l'après-midi et ne restent que dix minutes maximum dans la maison en se dirigeant dès le départ vers la chambre ou la salle de bain pour y chercher de l'argent liquide ou des bijoux, en particulier en or. Il est donc recommandé de bien fermer ces accès et de ne pas laisser de grosses sommes d'argent chez soi. A défaut, choisissez des lieux inhabituels pour cacher vos biens. Car les habitudes ont la vie dure et nous sommes encore nombreux à cacher bijoux et argent sous les matelas, dans les commodes ou les armoires de la salle de bain... Enfin, il est fréquent que certains cambrioleurs procèdent à un repérage des maisons avant de passer à l'acte et toute visite suspecte en votre présence, même de la part de mineurs, doit être signalée aux forces de l'ordre.

### **Les bons réflexes**

*Les forces de l'ordre de Charente-Maritime ont lancé une campagne de prévention des cambriolages. Elle rappelle quelques gestes simples à adopter.*

- Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.
- Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres. Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée. En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour. Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)
- Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).
- J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.
- J'adopte une "vigilance citoyenne" : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).
- Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.
- Pendant mes congés, je peux bénéficier de l'opération tranquillité vacances en signalant mon absence aux forces de l'ordre.
- **Depuis peu vous pouvez également répertorier vos objets précieux et personnels sur un site spécifique créé par la gendarmerie : [www.objets-voles.fr](http://www.objets-voles.fr). Dans le cas d'un vol ces renseignements fourniront des données précises sur ce qui a été volé et leurs références.**



### **Nouveau disque bleu**

Le disque de stationnement européen remplace le disque bleu français depuis le 01 janvier 2012. Ce changement inscrit au code de la route trouve son origine dans la libéralisation du temps de stationnement autorisé qui n'est plus standard mais fixé par les collectivités locales.

Par conséquent, le nouveau disque comporte une seule fenêtre permettant à l'automobiliste d'indiquer uniquement son heure d'arrivée. Par exemple, un modèle en matière PVC résistante et conforme à la réglementation a un coût d'environ 3€.

[Arrêté du 6.12.2007. Article R.417-3 du Code de la Route modifié par le Décret 2007-1503 du 19/10/2007 art 1 JORF 21 octobre 2007]

### **Ethylotest : désormais obligatoire**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la présence d'un éthylotest dans chaque véhicule est obligatoire, sous peine d'une amende de première catégorie à 17 euros, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Pensez à vous équiper dès maintenant.

Lors de l'utilisation, vous devez attendre deux minutes après avoir vidé le ballon pour interpréter le test.

[Source : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)]

### **Vol de végétaux**

Force est de constater que des végétaux plantés par les employés communaux ont été « empruntés ». Nous rappelons qu'il est souhaitable de respecter ces végétations qui ont pour but d'agrémenter notre Commune, même si elles bordent des sites EDF ou autres. Elles ne sont pas là par hasard, merci d'avance...



## **L'AIDE AUX PRIMO-ACCEDANTS**



Le nouveau Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes, adopté le 22 mars dernier, propose le versement d'une aide financière pour les primo-accédants. Ce financement, qui varie de 4 000 à 7 000 €, est soumis à plusieurs conditions. D'abord, le projet d'achat doit avoir lieu sur l'une des 19 communes du territoire et il doit bien sûr s'agir d'une première acquisition, qu'elle soit neuve ou en réhabilitation. Ensuite, la subvention dépend du niveau de revenus des demandeurs, de l'âge du chef de famille et des performances énergétiques du logement. Enfin, les futurs propriétaires doivent, au moins pour l'un d'entre eux, travailler sur le Pays Santon.

Objectif affiché : accompagner en priorité les ménages modestes, souvent jeunes, à devenir propriétaires dans le cœur de l'agglomération. La subvention est également conçue pour faciliter l'accès à la propriété des primo-accédants au plus près des pôles de services et d'emplois.

Cette proximité est d'autant plus souhaitable qu'elle génère à terme des économies pour les ménages en réduisant les coûts liés aux migrations pendulaires, aux trajets et aux transports individuels. Elle évite aussi l'étalement urbain et la consommation d'espace. C'est un exemple concret de la dimension durable du PLH, véritable document d'aménagement au service d'un développement équilibré et raisonné du territoire.

La Maison de l'Habitat est à la disposition des particuliers pour les renseigner sur cette aide. L'aide est soumise à conditions :

### **Documents associés:**

Le règlement d'attribution (il doit être signé et doit accompagner le dossier de demande).

Dossier de demande de subvention pour un logement ancien

Dossier de demande de subvention pour un logement neuf



## **De nouvelles aides pour rénover les logements anciens**

*Le Programme d'Intérêt Général a été renouvelé pour trois ans. C'est une opération menée par la Communauté de Communes du Pays Santon, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Etat et la ville de Saintes. Il propose des aides financières pour la rénovation des logements anciens.*

### A qui s'adresse le PIG ?

Aux propriétaires privés et aux locataires des logements situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Santon. Ces aides diffèrent selon que l'on est propriétaires occupants ou bailleurs.

### Les aides pour les propriétaires occupants

Le niveau de ressources et la situation familiale déterminent les droits à une subvention et son montant.

Les aides varient :

- de 20% à 35 % du montant HT des travaux subventionnables dans la limite de 20 000 € pour les travaux de réhabilitation classique ;
- de 45% à 60% du montant HT des travaux subventionnables dans la limite de 20 000 € pour les travaux liés à l'autonomie de la personne ;
- de 20% à 35% du montant HT des travaux dans la limite de 20 000 €, complétée par une aide de la Communauté de Communes pour les travaux liés à la précarité énergétique ;
- de 50% à 65% du montant hors taxes des travaux subventionnables dans la limite de 50 000 € pour les travaux réalisés dans les logements très dégradés.

### Les aides pour les propriétaires bailleurs et les locataires

Si vous avez des logements locatifs ou si vous possédez des logements actuellement vacants que vous destinez à la location, vous pouvez bénéficier de subventions. Elles représentent 45% à 50% du montant des travaux plafonnés en fonction de la surface du logement. Le taux est défini selon l'état de dégradation du logement complétée dans certains cas par une aide de la Ville de Saintes à hauteur de 5%. Il existe par ailleurs des subventions spécifiques versées par la ville de Saintes pour des opérations de ravalement de façade en secteur sauvegardé. Le montant de l'aide est alors de 1500 euros par façade.

### Les travaux subventionnables

Ce sont les travaux liés à l'amélioration du confort et aux économies d'énergies (chauffage, électricité, assainissement, menuiseries, isolation...), les travaux de gros œuvre et la mise aux normes et le traitement des logements insalubres.

#### Pour s'informer

Maison de l'Habitat  
2, Place Saint Pierre  
17 100 Saintes  
Tél : 05 46 94 54 05

Permanence d'information les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h sans rendez-vous et les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous

habitat@cc-pays-santon.fr  
[www.cc-pays-santon.fr](http://www.cc-pays-santon.fr)



## **ECUREUILS AUX PRADES**

*(Photos Monsieur SIMON - Saintes)*





## **CALVAIRES**

L'hiver 2011 n'a pas épargné le calvaire de la Place de l'église. Dans un premier temps, l'extrémité du bras droit de la croix érigée en 1782, a éclaté sous l'effet du gel, et un morceau s'est détaché. A la demande de la Mairie, Monsieur Fabrice MICHEL, encadrant technique à l'entreprise d'insertion du SAS s'est déplacé. Après examen, il a découvert que, finalement, toute la partie supérieure du calvaire était fissurée. La décision fut rapidement prise d'éliminer le risque et sitôt dit, sitôt fait, l'équipe s'est mise à l'œuvre pour démonter le tronçon supérieur. La décision de la réparation est entre les mains des services des Bâtiments de France. A suivre...



Dans la foulée, l'équipe s'est déplacée vers le Grand Village. L'observation du Calvaire a révélé une fragilité au niveau du socle. Une consolidation a été immédiatement effectuée par l'équipe du SAS.







**CARTES POSTALES ET PHOTOS ANCIENNES**





## **ETAT CIVIL**

### ➤ **Naissances (depuis l'édition de décembre 2011) :**

Méline JOLIBOIS née le 16 janvier 2012  
Enora JACQUEL née le 2 février 2012  
Clarisse PIERRE née le 27 février 2012  
Flora JUDE née le 30 avril 2012  
Lola DEVIGNE née le 22 juin 2012



### ➤ **Décès (depuis l'édition de décembre 2011) :**



Mme NATIER Yvette (née JOLY) le 09 janvier 2012  
Mme KELLER Marie Nanette (née QUANTIN) le 21 mars 2012  
Mme BARONNET Renée (née FAURIE) le 22 avril 2012  
Mme MECHAIN Claudette (née MIRAMBEAUD) le 13 mai 2012  
M. HELIAS Jean-Paul le 02 juin 2012  
M. THENAUD Daniel le 06 juin 2012

## **A LOUER**

A louer meublé à COURCOURY  
1 chambre – 1 salon/cuisine - 1 salle de bains avec douche  
Chauffage central  
Parking  
Terrasse 18m<sup>2</sup>  
Bail d'un an renouvelable  
Tél 06.04.44.36.06 Références exigées

## **REMERCIEMENTS**

La Municipalité tient à remercier  
Madame TRIPOTEAUD Annette  
et Monsieur VASSIA Jean-Philippe  
pour le don de plantes qu'ils ont effectué afin d'aider à  
l'embellissement de notre commune.



### **BON APPETIT !**

Selon la tradition, le 16 décembre 2011, la Municipalité a offert aux élèves de l'école de Courcoury, un repas de Noël à l'Amaryllys.

Table de fête, ambiance festive et repas spécialement concocté pour la circonstance ont généré une ambiance quelque peu animée !



### **REPAS DU CCAS**

Repas de fin d'année des Aînés avec l'équipe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de notre Commune, organisatrice, en partenariat avec le Club Corcosse Amitié.





## **VŒUX 2012**

Une centaine de personnes s'est retrouvée le 8 janvier 2012 à la Maison de la Seugne autour de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivés à COURCOURY, Monsieur Eric BIGOT présenta les réalisations effectuées en 2011 et les projets de 2012 notamment l'agrandissement et la mise aux normes de la cantine scolaire. Madame Chantal HANNIER qui assurait l'accueil à la Mairie de Courcoury, en retraite depuis juin 2011, fut mise à l'honneur en cette circonstance.

Une rétrospective sur écran portant sur les projets et réalisations précéda le partage de la galette, moment de rencontre et de retrouvailles toujours très apprécié.



## **BORDEAUX-SAINTES 2012**





**8 MAI 2012**

Quelques photos de la cérémonie du 8 mai 2012.



**CEREMONIE OFFICIELLE AU PORTUGAL**

Lors du voyage au Portugal organisé par le Comité de Jumelage, une cérémonie officielle a eu lieu en présence des représentants de Pampilhosa et de Courcoury.





## **RANDONNEES DU DIMANCHE 3 JUIN 2012**

A l'occasion de la première rencontre « Balades de la Seugne », plus d'une centaine de personnes venues des 10 communes du Delta, s'est retrouvée le 3 juin au terrain de l'Eau Vive. En prévision du risque de mauvais temps, un tivoli avait été monté sur l'aire de pique-nique nouvellement aménagée par la commune de Courcoury.

Boucles préparées par Bruno DENEPOU, cycliste passionné de Les Gonds, Festivités Colombiéroises, Club de Gym de Berneuil avaient prévu et balisé des balades familiales à pied, à bicyclette et en canoë, tout au long de la journée. Initiation à la Pêche par l'Association des Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne, présentation de la chasse à la « tonne » à la Grande Rivière par Claude BOISSINOT, découverte de la faune et de la flore par Jean-Marie QUILLET féru de nature, complétaient les activités offertes. Sur le chemin, fut proposée une intéressante exposition autour de René GUILLOT, auteur amoureux des marais.

Le pique-nique pris sous tivoli comportant une très belle présentation des photos de nature de Jean-Marie QUILLET ne manquait pas d'ambiance.





## *La vie de l'école à Courcoury*

### **Noël : un temps fort de la vie de l'école**



*L'Amaryllis le 21 décembre 2011*

Comme tous les ans, nous sommes allés manger à l'Amaryllis, le restaurant de Courcoury, grâce à l'initiative du conseil municipal de la mairie de Courcoury. Nous étions dans une salle accueillante très spacieuse. Comme c'était Noël, il y avait des décorations, c'était beau. Les serveuses étaient gentilles. Comme tous les élèves de l'école, on adore manger à l'Amaryllis, ce n'est pas comme manger à la cantine, c'est encore mieux comme si on mangeait dans un grand restaurant. On pouvait choisir notre place et le repas était bon. En apéritif, nous avons du jus d'orange ou de l'eau, en entrée nous avons un feuilleté aux noix de Saint Jacques, en plat de résistance une viande accompagnée de carottes et de petites pommes de terre, et en dessert nous avons une tarte Tatin.

C'était DELICIEUX !

Maëlisse et Marion



*Quand l'APE se transforme en Père Noël*



A la garderie, nous avons fait un sapin. Mais ce n'était pas un sapin comme les autres. Il était entièrement recyclable (grillage, bouts de bouteille, papier, boutons, mousse, rubans.) Nous devons respecter certaines couleurs (rouge et blanc) et faire tout le sapin de ces couleurs. Nous faisons un concours avec d'autres écoles. Dès le 28 Novembre, le sapin a été amené sur la place Bassompierre à Saintes avec ceux des autres accueils périscolaires. Ils ont été enlevés de cette place le 31 Décembre, après avoir été exposés aux yeux de tout le monde, pendant tout le mois de Décembre. J'ai bien aimé faire le sapin, j'ai trouvé cette activité très distrayante.

Nolwenn

*Le sapin de l'accueil périscolaire*



## La vie au quotidien

Pendant toute l'année scolaire les enfants de l'accueil périscolaire Les Renardeaux ont réalisé de multiples décors pour l'école sur le thème de la mer : mouette en papier, tortue en coquillage, poissons en papier de soie etc...

A chaque trimestre deux activités ont été proposées :

- ▶ 1<sup>er</sup> trimestre: Jonglerie et tir à l'arc
- ▶ 2<sup>ème</sup> trimestre: B.M.X et percussions africaines
- ▶ 3<sup>ème</sup> trimestre: Skate/ et atelier bois

### Une vie au rythme des sorties



*Visite du chantier de l'Hermione à la Corderie Royale de Rochefort*



*La sortie de fin d'année au Puy du Fou*

### La vie au rythme des activités physiques



*Aviron sur la Charente*



*Escrime dans la salle des fêtes*



## Notre école dans le cadre de la CDC du Pays Santon

Depuis janvier 2012 le fonctionnement des écoles primaires est géré par le service éducation de la Communauté de Communes du Pays Santon.

Pour notre école comme pour toutes celles du territoire de la CDC ceci se traduit par :

- **la gratuité des fournitures scolaires** : à la rentrée 2012 aucune liste de fournitures scolaires ne doit être transmise aux familles. Le jour de la rentrée chaque enfant arrive avec un cartable et une trousse vides. Chaque enseignant aura au préalable choisi ses fournitures sur le catalogue du fournisseur retenu après l'appel d'offres par la CDC.
- **une dotation budgétaire pédagogique** suivant un calcul commun à toutes les écoles de la CDC : 150 € par classe plus 51,26 € par enfant (effectifs au premier janvier).
- **une dotation budgétaire transport** suivant un calcul commun à toutes les écoles de la CDC : 9 € par élève et un transport gratuit sur le territoire de la CDC.
- **une dotation annuelle globale est allouée pour les classes-découvertes**. L'objectif est que chaque enfant puisse partir au moins une fois au cours de sa scolarité. Les classes découvertes restent de la seule initiative des enseignants et doivent être agréées par l'Inspection Académique.
- **un dictionnaire** offert à chaque élève de CM1.
- **les dépenses de fonctionnement courant** : téléphone, maintenance informatique etc....
- **un coût dégressif** en fonction du quotient familial pour la restauration et l'accueil périscolaire à partir de la rentrée 2012.

Exemple : les tarifs de l'accueil périscolaires en septembre 2012

Quotient familial	Tarif horaire	Quotient familial	Tarif horaire
De 0 à 300	0,76	De 760 à 1000	0,99
De 301 à 500	0,86	Plus de 1000	1,08
De 501 à 759	0,95	Hors CAF	1,11



## Rapport d'inspection du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) du 09 décembre 2011 de l'École de COURCOURY

### Problèmes essentiels à traiter :

- Le réaménagement de la cuisine : il est en cours.
- La modification de la sortie de l'école et l'aménagement d'un parking extérieur : ils sont programmés.
- Pour la classe de CM1 (celle de CM2 est équipée d'un tableau numérique), des ordinateurs supplémentaires (et plus récents que ceux en place) : ils sont souhaités.

### Commentaires du D.D.E.N :

*« Peu de problèmes qui ne se résolvent pas rapidement ; il n'est pas exagéré de dire que l'école de COURCOURY est exemplaire des écoles rurales de la circonscription. Son fonctionnement et son entretien, mais aussi son amélioration, suscitent les efforts de tous, parents d'élèves, enseignants et en premier lieu Municipalité et ses techniciens, comme le montrent les travaux réalisés ou programmés.*

*Souhaitons que le passage aux nouvelles compétences de la CDC ne trouble pas cette belle harmonie ».*

*Mr GAUCHER, DDEN de l'École de COURCOURY*



## **Annuaire des associations**

### **ACCA**

Président : Frédéric DROUILLARD 06 81 71 65 46

### **ACDC**

Président : Raymond RUI 06 17 44 75 64

### **CALAS**

Présidente : Christelle GOIZIN 05 46 97 84 47

### **COMITE DE JUMELAGE**

Président : Jean-Yves HANNIER 06 88 10 88 48

### **COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME**

Maison de la Seugne : M.CABANEL 05 46 91 96 25  
06 84 54 29 93

### **CORCOSSE AMITIE**

Président : Jean-Paul BABIN 05 46 91 04 56

### **COURCouroise de sonorisation et d'éclairage**

Président : David JOUSSELIN 06 27 14 34 75

### **COUR'OIE**

Président : Didier MECHAIN 05 46 91 08 70  
Responsable Chorale : Anne-Marie AUDOUIN 05 46 92 23 64  
Atelier créatif du mercredi : Mme RUI 05 46 91 00 57

### **PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS**

Présidente : Kristel QUERE 05 16 20 54 20

### **PIBOLE SAINTONGEaise**

Président : Jean-Louis MECHAIN 06 77 99 27 04

### **SOCIETE DES FETES**

Président : Robert BIGOT 06 26 02 85 58



**Association de Chasse Communale  
(ACCA) de COURCOURY  
Président : Frédéric DROUILLARD**

Notre saison de chasse s'est terminée fin février.

En demi-teinte au plan des résultats, elle nous a cependant réservé quelques satisfactions.

Au niveau de nos manifestations amicales tout d'abord et notamment des repas et de la randonnée pédestre. Le nombre de participants augmente avec une présence accrue de personnes de notre commune y compris pour nous aider bénévolement.

Au niveau du gibier ensuite, l'observation de nombreux faisans en différents points de la commune, depuis la fermeture, nous laisse espérer, après les premières couvées de l'an passé, la consolidation d'une petite population naturelle.

Côté grand gibier, le cheptel chevreuil se renforce année après année.

Pour terminer et dans le cadre du déroulement même de la chasse, de nouveaux rappels aux règles de sécurité ont été faits.

Toujours dans ce cadre et suite à notre assemblée générale, nous avons reçu une candidature pour le poste de garde-chasse.

La mise en œuvre pourra s'opérer, après suivi de la formation dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs et prestation de serment.

Enfin la révision des limites des réserves de chasse et leur agrandissement est en cours d'étude afin de tenir compte de l'évolution de l'urbanisme de la Commune.

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux à l'occasion de nos prochaines manifestations.



**Le Président**

**Frédéric DROUILLARD**



**Association des Parents d'Élèves de l'école  
intercommunale Courcoury-Les Gonds**

**APECLG**

12 rue du stade  
17100 LES GONDS

Email : [apecourcourylesgonds@gmail.com](mailto:apecourcourylesgonds@gmail.com)

Notre blog : <http://apeclg.canalblog.com>

Bonjour à tous,

C'est avec succès que notre Bal Costumé s'est déroulé le 23 mars 2012 dans la salle des fêtes de Les Gonds.

Comme tous les ans la quasi-totalité des enfants étaient déguisés. Ainsi on a pu voir, une magnifique petite abeille, des princesses, des chevaliers, des danseuses de flamenco, des cow-boys, des indiens, le petit chaperon rouge, des super héros... Les parents aussi ont joué le jeu... moins nombreux... mais quand même, bravo à eux.

La fête a battu son plein jusqu'à 23h animée par la Courcouroise de Sonorisation et d'Éclairage de Courcoury (merci à eux) et le buffet a été rapidement dévalisé : merci aux parents qui nous ont apporté des crêpes, des quiches, tartes sucrées et salées, cakes, gâteaux et même une paëlla.

La Fête des Écoles a eu lieu **samedi 23 juin 2012** à partir de midi, derrière l'école de Courcoury. Au programme, un repas, des jeux, une structure gonflable, un manège, maquillages, pêche aux canards qui ont permis de passer une belle journée. Notre fête a été suivie par la Fête de la Musique de Courcoury.



A bientôt à tous.

Kristel QUERE  
(Présidente)



*Fête de l'école du 23 juin*





## **CORCOSSE AMITIE**

### **Fin d'année 2011 et Agenda 2012**

**Le Noël et le goûter des enfants scolarisés à Courcoury et à Les Gonds** se sont bien déroulés en cette fin d'année 2011, organisés par Corcosse Amitié avec le concours des Ets E.LECLERC et CARREFOUR. 32 enfants ont été gâtés ainsi que 15 accompagnants.

Notre **Assemblée Générale** s'est déroulée le 15 janvier 2012, suivie d'un repas au restaurant L'Amarillys, 37 personnes étaient présentes.

**Journée Détente du 19 avril 2012**, randonnée pédestre le matin pour se mettre en appétit, 34 personnes inscrites pour le repas servi le midi avec une participation mini de 5 euros, après-midi récréatif (belote, scrabble etc..).

**Repas Annuel, le vendredi 8 juin 2012** à 12h00 à Biron, avec les Aînés Ruraux « Inter Club » de Pons, suivi d'un repas gastronomique, (prix réel du repas 23.50 euros, l'inter club prend à sa charge 2.50 euros).

**Repas de printemps le 15 avril 2012** à L'Amarillys, 37 inscrits.

### **Prévisions du 2<sup>ème</sup> Semestre**

**Randonnée pédestre** sur la commune le 10 juillet 2012 Courcoury / Les Gonds avec pique-nique et apéritif offert par « Corcosse Amitié ».

**Journée Détente du 04 octobre 2012.**

**Journées Chasse les 19 octobre, 16 novembre, 7 décembre 2012.**

**Goûter de Noël des enfants le 15 décembre 2012.**

**Repas du CCAS /CLUB le 16 décembre 2012.**

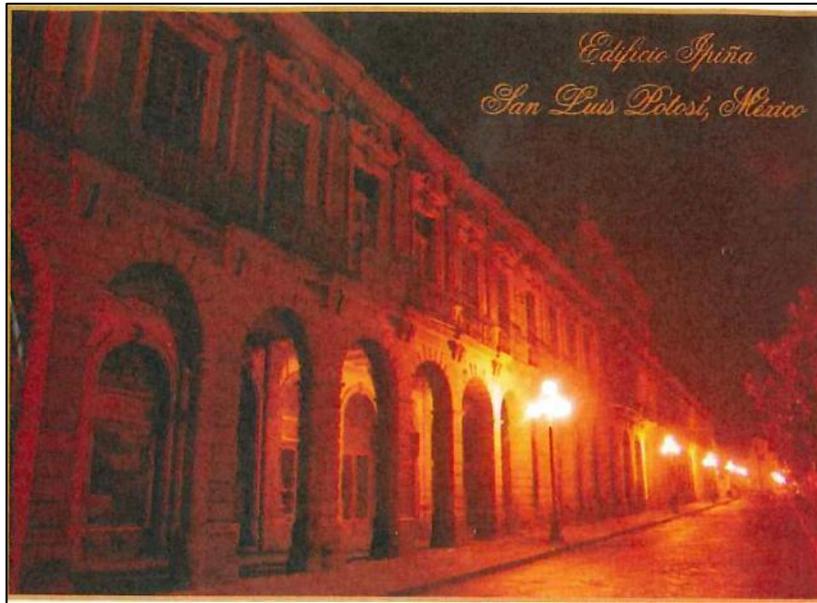
**Mise en place d'un matériel informatique** offert par le Conseil Régional aux clubs des Aînés Ruraux qui en ont fait la demande, avec une formation de plusieurs heures, quelques soucis de connection au boîtier Wifi de la Mairie ont retardé cette mise en route.

**Un Voyage Club** est à l'étude pour cette année avec notre voyageur.

**Corcosse Amitié a participé au voyage d'étude au Mexique**, des jeunes du Lycée Bellevue, avec la mise en place d'une tombola, une carte postale témoignage du voyage (*voir page suivante*).



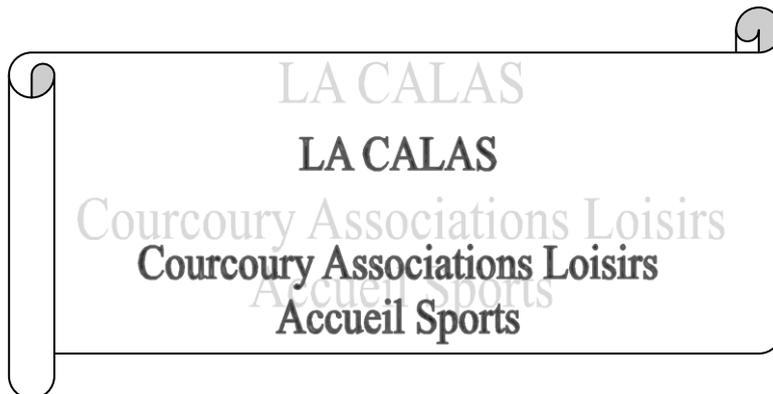
Activités du Club



Carte postale envoyée par les jeunes du Lycée Bellevue



**Le bureau :**



Présidente : Christèle GOIZIN  
Vice-présidente : Frédérique LYS  
Trésorière : Véronique BONNEAU  
Trésorière adjointe : Marylène VILPASTEUR  
Secrétaire : Josette PONCHON  
Secrétaire adjointe : Nicole BROCHON

**Les cours de gymnastique :**

**Les cours sont animés par Corinne, professeur de l'Elan Saintais, qui sait allier travail et bonne humeur. Les deux séances de gymnastique se déroulent les :**

- **lundi de 20h à 21 h**
- **mercredi de 19h15 à 20h15**

Nous vous rappelons que l'adhésion donne également la possibilité d'avoir accès à tous les cours proposés par l'Elan Saintais : gym, musculation, yoga, natation sur différents sites : G.Coudret, les Boiffiers, Ecurat, St-Georges, Varzay.

**L'activité Yoga :**

Depuis Septembre 2010, l'association collabore avec Mme HOUET professeur de Yoga Traditionnel, diplômée FFHY. Les cours ont lieu toutes les semaines en dehors des vacances scolaires à la salle associative, face à la Mairie:

- **Mardi de 10h à 11h15**
- **Mardi de 18h30 à 19h45**

(Renseignements auprès de Mme HOUET 05 46 93 39 55 / 06 73 35 35 87)

La CALAS vous donne rendez vous dès la rentrée prochaine.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre ou obtenir des informations : 05 46 97 84 47

Un grand merci à vous tous, adhérentes et adhérents, pour votre bonne humeur chaque semaine !





## **ACTUALITES DU COMITE DE JUMELAGE**

### **EXPOSITION DES OEUVRES DES PEINTRES PORTUGAIS**

Le Comité de Jumelage franco-portugais Courcouray-Pampilhosa présidé par Monsieur Jean-Yves HANNIER, avait organisé une exposition des œuvres des peintres portugais qui a connu un grand succès tant par sa qualité que par sa diversité.

Monsieur Eric BIGOT, Maire, remercia pour leur présence Madame Catherine QUERE, députée, Monsieur Xavier DE ROUX, maire de Chaniers, Madame Martine ALLART, aquarelliste locale de renom international, ainsi que les Courcourais et les représentants des communes voisines et amies.

Monsieur Eric BIGOT rendit hommage aux artistes et évoqua la date du 25 avril 1974, date à laquelle le Portugal s'est libéré d'un demi-siècle de fascisme. Cet événement appelé "Révolution des Œillets" est resté un modèle de d'organisation et de non-violence. Un soldat eut l'idée de mettre symboliquement un œillet au bout de son fusil. Il fut imité par les autres soldats puis par la population, qui en signe de joie, de victoire de paix et de délivrance, ornèrent leurs fenêtres de ces œillets restés le symbole de cet heureux événement.





## Assemblée Générale

Le 22 mars dernier a eu lieu notre Assemblée Générale. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élus au Conseil d'Administration.

Le nouveau Bureau du comité de jumelage est le suivant :

Président : Jean-Yves HANNIER  
Vice-présidents : Eric BIGOT et Alain BOISSINOT  
Trésorier : Yvon RIOTTE  
Trésorier Adjoint : Françoise BARBAUD  
Secrétaire : Marie-Thérèse MECHAIN  
Secrétaire Adjoint : Dominique FEDY  
Membres Actifs : Guy RICHARD et Philippe ROCH

## Voyage au Portugal

Les participants à notre voyage, qui s'est déroulé du 12 au 18 mai 2012, sont très heureux de leur périple en terre lusitanienne. Très intéressant et de beaux souvenirs pour tous ! Une semaine d'un programme riche avec une météo splendide qui leur a fait découvrir le Portugal du Nord vers le Sud.

Les contacts avec nos amis de Pampilhosa ont conquis le groupe et les participants ont pu apprécier la chaleur de l'accueil de leurs hôtes. Bien qu'écourté par le départ pour la France, ils ont aimé le spectacle de la Philharmonique de Pampilhosa. Tout le groupe garde en mémoire le bon goût des mets portugais et du.....Porto, bien entendu !

De retour en terre charentaise, l'avis est unanime : un voyage agréable et désir de refaire un autre « tour » au Portugal dès que possible !



### 14 juillet 2012

A l'occasion des Fêtes du 14 juillet, le Comité de Jumelage organise, avec le soutien de la Mairie, la réception des enfants du Chœur National des Petits Chanteurs d'Andorre.

Après leur participation à la cérémonie officielle, le chœur donnera un concert en l'Eglise St Martin de COURCOURY. (Voir affiche ci-après)

Chantal & Alain BOISSINOT



# COURCOURY

## 14 JUILLET 2012

Rendez-vous Place de l'Eglise à partir de 12h30

**Déjeuner à 10 €**

(sur réservation à la Mairie)

Entrée / Grillades / Frites / Fromage / Dessert

**15 H 00 : RALLYE-DECOUVERTE  
VELO ET PEDESTRE**

### ***CEREMONIE OFFICIELLE***

18 H 30 : Rendez-vous Place de la Mairie pour le défilé

18 H 45 : Cérémonie officielle au cimetière en présence des enfants du Chœur d'Andorre

19 H 30 : Apéritif offert par la Municipalité place de Pampilhosa

**20 H 00 : Diner à 10 €**

(sur réservation à la Mairie)

Entrée / Rôti / Frites / Fromage / Dessert

**21 H 00 :  
GRAND CONCERT GRATUIT**



**du Chœur National  
des Petits Chanteurs  
d'Andorre**

Eglise de COURCOURY

**23 h 00 : Feu d'artifice à Chaniers**

*Journée organisée par le Comité de Jumelage et la Municipalité de Courcoursy*



## La Cour'Oie

14 août : Inauguration à 17H de la 19<sup>ème</sup> Fête de l'Oie et mise à l'honneur du Bénévolat à la Maison de la Seugne

# COURCOURY

(8km au Sud de Saintes)

**14**  
**Août**  
**2012**

france  
**bleu**  
la rochelle

**19H**  
**REPAS**  
animé par **Matthieu**  
(Chanteur de variétés)

**21H30**  
**CHANTS de MARINS**  
Avec  
**Les Vents « Marine »**  
de Rochefort sur Mer

**Après le Concert :**  
**Bal Populaire animé par**  
**Matthieu**

Renseignements et réservations :  
**05 46 93 30 44**

☂ ☂ ☂ ☂ ☂ ☂  
Spectacle à  
l'abri des  
intempéries!

**Repas et spectacle : 17 € Spectacle seul : 8 €**

**CA**  
CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES  
BANQUE ET ASSURANCES



# COURCOURY

(8 km au Sud de Saintes)

## 19ème FETE de L'OIE

## 15 Août 2012

*Foire Artisanale et Gastronomique  
Vide-grenier*

*Expositions, Dresseur d'Oies, Vente d'Oies,  
Magie avec Gavroche, Fanfare de Semussac*

**Restauration sur place midi et soir Renseignements : 05 46 93 30 44**

*19H00 Dîner :*

*Melon  
Jambon Grillé  
Frites  
Tiramisu  
Verre de Vin*

## 21H Spectacle

*THINKING ALONE  
(Blues, Rock, ...)*

*Groupe Folklorique*

**Repas et spectacle : 14 € Spectacle seul : 5 €**





## LE P'TIT ECHO DE LA PIBOLE SAINTONGEASE

Association Loi 1901 créée en 1973 (groupe folklorique membre de la FAFN – fédération nationale)

Siège social : COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants sans distinction d'âge

Objet : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIXe siècle par le parler (théâtre), la musique, le chant et la danse

### 1. FIN D'ANNEE 2011 :

#### a. Assemblée générale : discussions sur l'année passée et élection du bureau

L'assemblée générale du groupe s'est tenue début décembre 2011.

A cette occasion, un point sur l'activité de l'association a été fait et le bureau renouvelé pour un tiers.

Le Président sortant, Claude BOISSINOT a fait valoir ses droits à la « retraite » pour sa fonction et a exprimé sa volonté de ne pas se représenter pour cette fonction.

L'élection s'est donc faite avec de nouveaux candidats et un **nouveau président** a été ultérieurement élu : il s'agit de Jean-Louis MECHAIN.

Claude a été remercié pour avoir assuré pendant des années les fonctions de président après avoir exercé celles de directeur.

Puis, l'assemblée a décidé de le désigner en tant que Président d'Honneur, fonction qui lui permet de continuer à participer (à titre consultatif) aux destinées de l'association en assistant par exemple aux réunions de bureau.





## 2) Noël avant l'heure : petit tour en images

Comme le veut la tradition du groupe, les membres ont tous été réunis pour fêter un peu avant la date officielle, Noël et ses présents qui récompensent les plus jeunes.



Thème du déguisement pour la soirée : les cow-boys et les indiens

Outre les déguisements, la scène ornée d'un décor « fait maison » a réuni les ennemis autour d'un totem indien et devant le fort militaire

←  
↙ Les déguisés 2011



*On attend ensemble les cadeaux déposés par le Père Noël sur la scène ! et puis on les ouvre...*



Les petits comme les grands ont profité de la ronde des desserts : tout le monde a apporté sa ou ses spécialités, un bon entraînement avant les réveillons « officiels » !

Puis une fin de soirée en « saloon » avec des joueurs de cartes attentifs

ou jeu sage entre copines.



## 2. REPRISE DES ACTIVITES DEBUT 2012

Spectacles sur scène, en costumes traditionnels cette fois, les déguisements ce n'est que pour Noël !



*Les danseurs chantent en attendant l'arrivée des cavalières.*



*Les plus jeunes en action*



« In mourcia d'galette » des rois après une répétition



Un p'tit tour en groupe pour les bons vœux à notre Roger (Président d'Honneur)

Les représentations en musique et avec tout le monde, grands, petits



\*\*\*\*\*

**Infos pratiques :**

Tél : 06 77 99 27 04 (Président Jean-Louis MECHAIN)

Tél. : 05 46 91 04 74 (Directrice Claire BOISSINOT)

E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous) :

[jean-louis.mechain@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.mechain@wanadoo.fr) ; [claire.boissinot@wanadoo.fr](mailto:claire.boissinot@wanadoo.fr)

Cotisation annuelle : 6.00 €

Entraînements : salle René Guillot (face à la Mairie) à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 45 (se renseigner)

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site : <http://www.lapibole.fr.st>

**Bel été 2012 !**



## LA PAROISSE

### - Horaires des messes dans l'année :

- Courcoury : 2<sup>ème</sup> samedi à 18 h 30
- Chaniers : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis à 18 h 30

Pour les paroisses de Saintes et environs, vous pouvez consulter les horaires affichés à la porte de l'église et le magazine « Passerelles ».

### - Magazine « Passerelles »

Magazine trimestriel d'information inter-paroissial. Le n°33 est paru.

Si vous ne l'avez pas encore, n'hésitez pas à vous le procurer à la sortie des messes ou auprès des personnes ci-dessous :

Mme SEUGNET ☎ : 05 46 91 15 97

Mme MEUNIER ☎ : 05 46 92 64 37

### - Agenda

- Messe dimanche 15 juillet à 10 h 30 avec le Chœur National des Petits Chanteurs d'Andorre présents à Courcoury le 14 Juillet.
- Mercredi 15 août, messes de l'Assomption à 10 h 30 Abbaye aux Dames.

### - Inscription au Catéchisme :

Pour la rentrée 2011-2012, les permanences d'accueil auront lieu à la chapelle Sainte-Eustelle, rue de Chermignac à Saintes, du lundi 27 août au samedi 1<sup>er</sup> septembre  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 à 19 h  
Mercredi et samedi de 9 à 12 h

Responsable Mme Ch. POULET ☎ : 05 46 74 34 06

### - Contacts avec les prêtres :

Pour joindre un prêtre, pour organiser baptêmes, mariages, obsèques  
S'adresser au secrétariat de la paroisse Saint Vivien ☎ : 05 46 93 09 92



### RANDO PAROISSE A COURCOURY – 18 MARS 2012

Au cours d'une randonnée pédestre organisée le 18 mars par une équipe de catéchistes de la paroisse, une quarantaine de personnes, parmi lesquelles Monsieur l'Abbé Jean-Pierre SAMORIDE, vicaire général de Saintes, ont pu découvrir quelques aspects de la belle campagne courcouroise.

Après une visite intérieure et extérieure de l'église Saint-Martin, point de départ de la promenade, les participants ont pu apprécier le cœur et les installations municipales de la commune : Mairie flanquée du restaurant l'Amaryllis et de la Salle des Fêtes, de la Salle associative René GUILLOT, des parkings et aire de jeux...



**LES YTROPES** : Situé sur le Sentier de Randonnées, ce petit village typique a gardé ses caractéristiques de port des marais de la Seugne utilisé pour le transport des denrées alimentaires : poissons, farine, du bois, du bétail et des humains.

Après quelques centaines de mètres sur un petit sentier bucolique le groupe s'est retrouvé à l'Etier du Gua muni d'une pelle servant à réguler les mouvements de l'eau. Le moulin, aujourd'hui désaffecté est resté une belle demeure occupée à la belle saison par ses propriétaires. L'Aire de pique-nique du Gua aménagée par la commune permet aux promeneurs et aux pêcheurs de s'y reposer et pique-niquer.

**GATEBOURSE** : Est un village agricole, spécialement d'élevage de moutons, chevaux, vaches qu'on a plaisir à voir dans les prairies du bord de la rivière à la belle saison.

**Moulin de Gatebourse**: N'est plus en activité mais ses propriétaires y résident toute l'année depuis 1982.

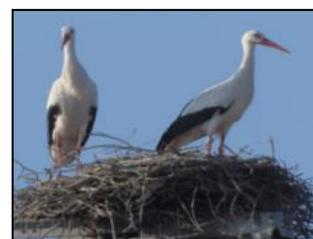
Un moulin à huile et deux charrues – vestiges d'antan – ont été remontés pour décoration.



Pont de Gazillan : confluent de l'Etier du Gua avec la Charente



Prairie de Gazillan, bordée par la Charente accueille depuis plusieurs années des nids de cigognes sur les pylônes électriques



Très intéressante, la visite s'est achevée à la Maison de la Seugne qui abrite une exposition pédagogique sur la Seugne, avec sa faune, sa flore, ses caprices, son histoire....on y trouve également la maquette fabriquée par l'Atelier de Courcoury représentant les activités de la commune d'antan.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage y a ses bureaux.





**NOUS VOICI DE RETOUR  
AVEC LES BEAUX JOURS  
!!!!**



*Concours de Belote du 10 mars 2012*

CHERS AMIS DE COURCOURY,

Encore un semestre d'écoulé, comme le temps passe vite en votre compagnie !  
Ce début d'année a été riche en événements :

Pour commencer, le 28 janvier, 1<sup>er</sup> voyage découverte de l'Espagne de l'année, Dancharia a été le rendez-vous d'une belle journée bien remplie !

Ensuite, nous nous sommes retrouvés pour notre concours de belote, le 10 mars. Là, changement de décor : la soirée a eu lieu à la maison de la Seugne, résultat ambiance au top et carton plein ! Donc expérience à refaire !

Puis le 14 avril, 2<sup>ème</sup> voyage séjour découverte à Dancharia, toujours aussi prisé, les 2 bus remplis et ce malgré la pluie !

Arrive après le repas en partenariat avec l'Amaryllyis, cette année : paëlla, salle comble et appétits aiguisés, vite rassasiés, super soirée !

Et bien sûr notre célèbre brin d'aillet du 1er mai, là, explosion du nombre de participants ! Records battus, et des convives ravis !

Pour finir, le 3<sup>ème</sup> voyage découverte à Dancharia, toujours dans la bonne humeur !

Comme vous le voyez, le programme a été bien chargé, pour votre plus grand plaisir, mais l'année n'est pas finie ! Voici donc nos prochaines manifestations :

Le 7 juillet, un peu plus tard qu'à l'habitude, pour permettre à tous de profiter des activités de toutes nos associations de Courcoury, notre repas moules-frites tant attendu toujours en partenariat avec les parents d'élèves.

Puis le 1er septembre, 4<sup>ème</sup> voyage découverte à Dancharia.

Vient après le 2<sup>ème</sup> concours de belote de l'année, le 6 octobre, espérons-le aussi réussi que le 1<sup>er</sup> !

Pour finir, le dernier voyage découverte à Dancharia.

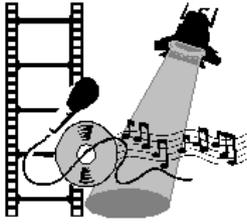
Voilà, encore une année bien remplie, avec vous tous, fidèles partenaires, sans qui rien ne serait possible ! Toujours un énorme merci à tous nos bénévoles, votre aide et main d'œuvre sont indispensables au bon déroulement de nos grosses manifestations.

Juste comme toujours un petit rappel, nous louons de la vaisselle, notre lave-vaisselle pour vos manifestations, n'hésitez pas à nous téléphoner : 07 70 41 34 25 Mr Philippe Roch.

Toujours désireux de nous améliorer, avec nos bénéficiaires, nous investissons pour votre confort, cette année nous avons acheté une machine à glaçons. Forts de ces informations, nous allons partir en congé ! A bientôt !

**PASSEZ UN BEL ETE, ET RETROUVEZ-NOUS VITE !!**

**ROBERT BIGOT**



## **Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage**

### Vie de l'association :

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage participe activement, comme chaque année depuis sa création, à l'organisation de la 19<sup>ème</sup> Fête de l'Oie des 14 et 15 août prochains. Comme lors des précédentes éditions, nous allons assurer la sonorisation de la journée du 15 ainsi que la sonorisation et l'éclairage des deux soirées.



*Animation de la Soirée Paëlla de la Société des Fêtes de COURCOURY*

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé aux 2 manifestations du samedi 23 juin 2012. Nous avons sonorisé la Fête de l'Ecole de l'association des Parents d'Elèves puis la soirée Fête de la Musique organisée par la Cour'Oie et la Municipalité.

⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage est toujours à votre disposition pour tous types d'animations ! N'hésitez pas à contacter notre Président, David JOUSSELIN, au 06 27 14 34 75 !

***Bon été à toutes et tous et à bientôt !***

***Article rédigé par Alain BOISSINOT***



## **EH BEN ASTEUR**

*- Mon pauvre Ughène, t'as l'air acabassé, t'es pas dans ta assiette...*

*Est-ce la godaille qui te tourne sur l'pessâ. De peu que j'nous sont vus, les beurlandaghes disant que t'étais nighé. Ol est ma nore qui m'zou a dit.*

*- Mais non fils d'garce j'seu pas à la quervaison. Mais ol a une aventure pas ordinaire qui m'a t'arrivé.*

*V'là ti pas qu'la bourghoise me tarabusquait les oumerolles, qu'elle avait un marais avec des fragnes v'nant d'une héritage de son oncle de Berneuil. Y d'avant être bons à copier qu'a m'disait quatre fois par jour.*

*J'h'savais même pas où qu'ol était. Avec le plan dans la poche, j'ai attelé « Coquette », ma jument sur le char à bancs et me v'là parti ! J'h'traversai le Piassin – juque là, ol allait tout chât p'tit. Mais o fallait traverser la Régane, fallait savouère où qu'était l'gué, caché sous les rouches. J'finissais avec ma jument qu'est pas sotte à trouver chette endret où qu'les pierres dépassant de l'ève et qu'darrière ol a la fousse des Trats qui pourront avaler un char et sa cavallerie. J'h'e réussissons à passer mais à part l'soulail qui m'tapait sur le cagoué et les tions qui m'piquant, j'h' voyis point d'arbres au-dessus des rosias. Enfin j'h'aperçut l'Moulin de Rabaine. Là ol avit un endret qu'h'e connaissions. J'h'accrochions le batiâ à une racine d'oumiâ et j'h'pêchions les angueilles dans les bourgnons ou l'souer à la veurmée. Y z'avant poussé les aubiers et les veurgnes et les têtards itou. Ol était tout bon à copier, j'h'avions d'quoié nous occuper quand l'vent d'galerne f'ra tomber les feuilles.*

*Bon maintenant faut rev'nir au bercail, j'h'commencions à vouloir les groles se jouer dans les popions. J'h'revenions dret sur l'Aubrade, la bourrique prit pourre à cause d'une oziâ qu'a fait peter ses ailes. La roue a monté sur une brèche et me v'là la tête la première dans l'foussié, la fagne dans les oeils et v'là la jument qui part au galop. La nuit v'nant, j'h' m'faisais du mauvais sang. J'h'verrai seulement pas l'Assemblée d'Courcoury au 15 Août, j'h'allais finir mes dernières heures dans ce foutu marais. Les baleries commençant à virer au-dessus, une cossarde sur une branche queurvée m'regardait d'un œil attendri en pensant qu'al inviterait ses copines au festin d'main matin.*

*J'h'savais même pas où qu'était l'nord, j'h'étais perdu. J'h' m'mettis sous une sauze pour dormir. O f'ra jour demain. J'h'avis le virouna, j'h'm'sentis pas beau mais j'h'finis par dormir.*

*Quand un moment, j'h'sentis un souffle chaud sur mes jhottes. J'h'm' disais qu'ol était l'café qu'la beurgnoise m'apportait comme d'habitude. Et pis une langue, mon ami sur ma goule m'a fait ouvrir les oeils : Ol était pas c'que j'h'crois. Ma jument était là d'avant moué. Eh ben tu peux pas savouère l'piési qu'a m'a fait. Al était revenue m'chercher. J'la pris autour du cou, j'h'nous aimions comme des tourterelles sur une branche.*

*L'soulail s'levait quand j'rentrions. Ol avit tous les gens des villages qui m'creit foutu, les oeils pleins de larmes de joie d'm'savouère vivant.*

*Eh ben j'seus pas prêt de retourner, même la jument veut pas sortir de l'écurie.*

*Tu voués Armand, ol a des miracles. Les rapaces pouvant attendre. J'h'ai encore la pia sur les Zous. J'h'irai voter et après ol ira mieux. J'h'te zou dis, « faudra pas gavgagner » sinon les patates avant l'goût du beafteck.*

*Pour le 15 Août, j'dans'rons le quadrille.*

*Préparez la routie, le vin blanc et l'gratton ben entendu*

*A la r'voyure mes bitons !*

*Pierre ROUILLE*



Et encore



## A TABLE !

### OEUFS AU LAIT A LA CHARENTAISE



**Pour 6 personnes :**

1 litre de lait – 6 œufs – 200 grammes de sucre en poudre – 1 petit verre de cognac

Faire bouillir le lait – Dans une terrine, cassez 6 œufs, battez-les bien, ajoutez le sucre par petites doses, battez bien encore pour obtenir une pâte légèrement épaisse.

Versez doucement le lait bouillant par petites quantités en continuant de battre. Ajoutez le cognac. Dans un moule à côtes faites un caramel avec 10 morceaux de sucre imbibés d'une cuillerée d'eau. Rajoutez la pâte et enfournez à four chaud. Après un court instant, ramenez à température moyenne (thermostat 6 – ou électricité 200)

Après 25 minutes de cuisson, faites dorer au grilloir  
Laissez-les refroidir dans le moule où ils vont se raffermir.  
Démoulez et servez bien frais.



## JEUX

### Mots Croisés

#### HORIZONTALLEMENT

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- 1- Indigne pour une mère
- 2 - Critique - Adresse militaire
- 3 - Violoniste russe -Montré les dents
- 4 - Conjonction - Poème - Désert de sable
- 5 - Ouvrier agricole américain - espèce
- 6 - Participations involontaires - Ecole au début
- 7 - Article - Lagune asséchée
- 8 - Blancs d'Italie - Il remettait les choses en place
- 9 - Exista - Note
- 10 - Occit – Poignées

#### VERTICALEMENT

- A - Drôle  
 B - Dernières limites  
 C - Parmi nous - Notation musicale - Encore un impôt  
 D - Science de la terre  
 E - Présente - Opéra de Puccini  
 F - Coutumes - Tient le pavé - Début  
 G - Métro parisien - Filets  
 H - Imaginaire  
 I - Entrée en matière - ...et le reste - Riches ornements  
 J - Feuillet - Cri de douleur



Et encore

## **Mots Mêlés : Un petit tour au Portugal**

*De droite à gauche, de gauche à droite, en diagonale de haut en bas et de bas en haut, partez à la découverte du Portugal*

A	C	R	A	C	A	T	H	E	D	R	A	L	E	N	N	O	B	S	I	L
B	R	I	Z	O	L	I	V	I	E	R	C	A	S	A	R	D	I	N	E	A
M	O	R	U	E	G	L	I	S	E	V	A	C	C	E	G	A	T	S	U	B
E	P	A	L	A	I	S	N	I	P	O	R	T	O	U	R	F	A	D	O	U
E	S	S	E	R	E	T	R	O	F	T	R	A	C	C	U	E	I	L	R	T
O	R	E	J	U	M	E	L	A	G	E	U	O	H	C	F	O	R	E	T	E
R	E	V	O	L	U	T	I	O	N	D	E	S	O	E	I	L	L	E	T	S
A	G	I	S	E	N	O	R	T	I	C	H	E	N	E	L	I	E	G	E	O
N	A	N	A	Z	A	R	E	N	O	R	U	O	D	I	E	V	O	R	A	D
G	R	E	N	N	E	I	L	O	E	B	E	L	E	M	E	E	S	U	M	I
E	R	O	S	I	A	L	A	P	A	M	P	I	L	H	O	S	A	R	O	B
R	A	L	A	G	U	T	R	O	P	M	O	N	A	S	T	E	R	E	I	O
S	B	S	E	U	R	E	I	N	N	O	R	T	I	C	O	I	M	B	R	A
Z	E	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	E	T	E	R	R	A	S	S	E
C	U	D	E	U	Q	A	M	I	T	I	E	T	I	S	R	E	V	I	N	U
D	E	G	U	S	T	A	T	I	O	N	E	U	T	A	T	S	T	R	A	M

ACCUEIL  
ACRA  
AMITIE  
AQUEDUC  
ART  
AZULEJOS  
BARRAGE  
BELEM  
BUS  
CASA  
CATHEDRALE  
CAVE  
CHENE LIEGE  
CHOU  
CITRON

CITRONNIER  
COCHON DE LAIT  
COIMBRA  
DEGUSTATION  
DOURO  
EGLISE  
EOLIENNE  
EVORA  
FADO  
FORET  
FORTERESSE  
JUMELAGE  
LAC  
LISBONNE  
MONASTERE

MORUE  
MUSEE  
NAZARE  
OBIDOS  
OLIVE  
OLIVIER  
ORANGERS  
PALAIS  
PAMPILHOSA  
PIN  
PONT  
PORT  
PORTO  
PORTUGAL  
RESTAURANT

REVOLUTION DES OEILLETES  
RIO  
RIZ  
RUES  
SARDINE  
SETUBAL  
STATUE  
TAGE  
TERRASSE  
TOUR  
TRAM  
UNIVERSITE  
VIN



**SODOKU**

**FACILE**

4		3		7		1		6
					5		2	
6					1	3	7	
1							8	
3	7		8					1
					2	9		4
	3							
	8					2	9	
	5	4		2	6			



**MOYEN**

			5			8		
4	3					5	2	
6				4		1		
				8	5		6	
3	1		9					
	7	5			1	3		
9						6		7
	6	1	2					
			8			9		



**DIFFICILE**

9	2			5				
			7	4				9
	6	7						3
								5
		6	5		1	8	4	7
	8				7			2
2		8	9					
5			1			7		3
					5			





Et encore

## COMMERÇANTS ET ARTISANS

**Coiff' Elixir** 05 46 90 42 33  
 Salon de Coiffure Mixte

Extrait de tarif :

**FORFAIT FEMME**  
 Shamp. Coupe Brush. 25€  
 Cheveux courts  
 Shamp. Couleur Brush. 32€  
 Cheveux courts  
 Shamp. Brushing 13€  
 Cheveux courts  
 Shamp. coupe mèches Brushing 55€  
 1/2 tête sur cheveux courts

**FORFAIT MARIAGE**  
**60€**  
 (1er essai compris)

**FORFAIT HOMME**  
 Shamp. Coupe Coiffage 15€

**FORFAIT ENFANT**  
 Jusqu'à 10 ans  
 12€

24, rue P. Schoeffer - 17100 COURCOURY 10 mn de Saintes (à 200 m de l'école primaire)  
 Lundi : 14h/18h • Mardi au Vendredi : 9h/12h - 14h/18h (12h à 14h sur RDV) • Samedi : 9h/13h

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Zinguerie  
 Solaire - Isolation des combles - Traitement des Eaux  
 Les énergies renouvelables

**Lalut-Duret sarl**  
 M. DURET Eric  
 Gérant

65 rue Arc de Triomphe  
 17100 SAINTES

Tel: 05 46 95 51 72  
 Fax: 05 46 91 01 74  
 Port: 07 86 20 78 74 - 06 81 08 05 46

Réparations toutes marques

**SAINTE AUTO**  
 Cyril MONNEAU

2 Avenue Kennedy  
 17100 SAINTES  
 06 98 10 02 65

**RESTAURANT TRAITEUR L'AMARYLLIS**  
 Mr GUILLAUD philippe  
 place de l'église  
 17100 courcoursy

tél: 05.46.74.09.91 fax: 05.46.97.88.09

**Menus 13 euros, vin café compris le midi en semaine**  
**24, 26, 50, 29, 50 euro+carte**

**Menus de groupe tout compris** à partir de 22 euros

**D C P**  
 outet hauffage plomberie

SARL DOUTET CHAUFFAGE PLOMBERIE  
 10 Cour de l'Église - 17100 SAINTES  
 Tel: 05 46 98 78 22 Fax: 05 46 98 41 22 E-mail: doucet.chauffage@orange.fr  
 www.doutet.fr

Sylvie CHAUBENIT  
 PEINTRE - DECORATRICE

24 rue de la liberté  
 17100 COURCOURY

Tel/Fax : 05 46 94 11 10  
 Port : 06 07 47 11 62

VOUS VOULEZ JOUER DE LA GUITARE  
 SANS CONTRAINDRE DE SOLTÈGE

VOUS DÉSIREZ VOUS FAIRE PLAISIR  
 RAPIDEMENT  
 SANS VOUS ENCOMBRER DE TECHNIQUE  
 EXCESSIVE

APPELEZ-MOI!  
 C'EST PEUT ÊTRE L'OCCASION

CONTACT : 05 46 92 51 82 (répondeur 24h/24h)

**Au Bonheur des Papilles**  
 Maryse et Emmanuel Espieux  
 Vente à la Ferme  
 - BIO -  
 Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village  
 29 B Impasse des Gros Bonnets  
 17100 COURCOURY

05 46 93 27 23

MR SAUZE ALAIN  
 17 RUE DE L'ÉGAUT  
 17460 LA JARD  
 TEL : 06.98.50.91.10

**MECANIQUE A DOMICILE**

ENTRETIEN  
 MONTAGE DE PNEUMATIQUE  
 TOURISME ET UTILITAIRE

NOUS INTERVENONS À VOTRE DOMICILE  
 OU SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL.



**ÉBÉNISTERIE L'ESTAMPILLE**



Issu d'une formation chez les Compagnons du Devoir du Tour de France et fort de plus de 10 ans d'expérience dans l'ébénisterie et la menuiserie, Franck Mouchelet vous propose ses services pour tous vos projets : fabrication et restauration de meubles tous styles et copie d'ancien, agencement, menuiseries intérieures et extérieures... Devis rapides et gratuits.

**Siège social :**  
32 rte de Corcosse  
Chez Berne  
17100 Courcoury  
Tél. 06 74 24 31 46  
[lestampille@yahoo.fr](mailto:lestampille@yahoo.fr)

**Atelier :** Gouterand à Cravans.

**Gîtes de France**  
gîte rural 6 personnes  
**Seugnet Christian et Marie Brigitte**

3A Chemin de la Fornette  
Chez Fruger  
17100 Courcoury  
05 46 91 15 97  
[seugnet.christian@orange.fr](mailto:seugnet.christian@orange.fr)

Swipe- conseillère  
Gîte de France  
accueil-saison  
hors-saison

Braud-yvonne, M.I  
2B. rue du Maine  
17100 courcoury  
[mfluence.braudlauquin@orange.fr](mailto:mfluence.braudlauquin@orange.fr)  
**05 46 91 02 57**



**EURL PONTOIS.EMMANUEL**  
PLOMBERIE CHAUFFAGE

**06 89 98 37 16**  
devis gratuit

installation/ dépannage  
neuf/ rénovation  
[pontoisemmanuel@gmail.com](mailto:pontoisemmanuel@gmail.com)

**Solution des Jeux**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	D	E	N	A	T	U	R	E	E	
2	E	X	E	G	E	S	E		S	P
3	S	T	E	R	N		R	I		A
4	O	R		O	D	E		R	E	G
5	P	E	O	N		S	O	R	T	E
6	I	M	P	O	T	S		E	C	
7	L	E		M	O	E	R	E		A
8	A	S	T	I	S		E	L	O	I
9	N		V	E	C	U	T		R	E
10	T	U	A		A	N	S	E	S	

**Sudoku Facile**

4	9	3	2	7	8	1	5	6
8	1	7	6	3	5	4	2	9
6	2	5	4	9	1	3	7	8
1	4	9	5	6	3	7	8	2
3	7	2	8	4	9	5	6	1
5	6	8	7	1	2	9	3	4
2	3	1	9	8	7	6	4	5
7	8	6	1	5	4	2	9	3
9	5	4	3	2	6	8	1	7

**Sudoku Moyen**

1	2	9	5	3	6	8	7	4
4	3	7	1	9	8	5	2	6
6	5	8	7	4	2	1	9	3
2	9	4	3	8	5	7	6	1
3	1	6	9	7	4	2	8	5
8	7	5	6	2	1	3	4	9
9	8	2	4	1	3	6	5	7
7	6	1	2	5	9	4	3	8
5	4	3	8	6	7	9	1	2

**Sudoku Difficile**

9	2	4	3	5	8	1	7	6
1	5	3	7	4	6	2	8	9
8	6	7	2	1	9	5	3	4
7	1	2	8	3	4	6	9	5
3	9	6	5	2	1	8	4	7
4	8	5	6	9	7	3	1	2
2	7	8	9	6	3	4	5	1
5	4	9	1	8	2	7	6	3
6	3	1	4	7	5	9	2	8

